

## Assemblée municipale du 8 décembre 2008

L'assemblée municipale suit le conseil en tous points

**44 citoyens, sur les 1119 ayants droit convoqués, ont pris part à l'assemblée municipale ordinaire de lundi, laquelle a accepté toutes les propositions du Conseil, crédits, budget et adhésion au Parc Chasseral notamment.**

Bernard Gerber, président, a félicité et remercié en préambule Jean-Rodolphe Zürcher, secrétaire municipal depuis trente ans exactement, que l'assemblée a applaudi.

Les trois crédits d'investissements, inscrits au budget 2009, ont été approuvés sans un pli. Le premier, de 135'000 francs, permettra d'assainir la route d'accès à Sage Pro Concept et Sontex SA. Elargissement de la chaussée, réfection du coffre ancien (qui ne supporterait pas le trafic lourd), nouveau pavage, éclairage et nouvelle conduite d'évacuation des eaux de surface, figurent au programme de ces travaux.

Le deuxième crédit, de 300'000 francs, sera utilisé pour remettre en état la partie Est de la rue de l'Envers; l'affaissement des accotements, en particulier, met à mal la sécurité des usagers, dans cette portion de chaussée surplombant la ligne CFF. Une glissière de sécurité y sera posée. Et sur question de Christian Grossenbacher, la possibilité d'ajouter une borne d'hydrante sera étudiée, sur ce tronçon.

Dernier crédit, celui de 200'000 francs destiné au remplacement de la conduite d'eau de la rue du Droit n'a pas rencontré davantage de problèmes. Voilà qui permettra d'éviter de nouvelles réparations onéreuses, sur une conduite datant partiellement de 1957.

### Sans discussion !

Le budget 2009 de la communauté scolaire secondaire du Bas-Vallon, qui prévoit une diminution de charges de quelque 9800 francs pour la commune, a été approuvé sans discussion. Il en est allé de même pour le budget municipal, qui s'appuie sur la situation saine de la commune et sur un niveau intéressant de liquidités. La planification financière portant jusqu'à 2013 révèle que la fortune demeurera confortable, malgré même la baisse de quotité opérée l'an dernier.

### Parc Chasseral et stand de tir

L'adhésion au parc régional Chasseral a été approuvée elle aussi, mais avec quelques oppositions et sans que la discussion n'ait été ouverte. Rappelons que la commune s'est ainsi engagée à verser 4 francs par an et par habitant, pour la décennie à venir, en comptant sur ce projet pour apporter un dynamisme nouveau dans la région.

C'est par contre sans opposition que l'assemblée a accepté de créer un fonds spécial pour l'entretien du stand de tir intercommunal de La Vignerole. On ne coupera pas à l'assainissement de cette installation, à moyen terme. Le financement spécial sera alimenté par la somme versée par la Ville de Bienne pour les tirs prescrits, ainsi qu'un montant similaire versé par les communes de Sonceboz et de La Heutte. Il sera affecté exclusivement à l'entretien particulier, à la rénovation, à l'assainissement ou à la démolition, mais en aucun cas à l'entretien courant du stand.

## Deux fonds spéciaux pour l'école secondaire

En ce qui concerne la Communauté scolaire secondaire, c'est également par le biais d'un financement spécial que seront désormais payées les dépenses relatives d'une part aux activités extrascolaires, d'autre part à l'entretien et à l'achat de bus scolaires. L'assemblée a accepté sans discussion le règlement ad hoc.

Trois arrêtés de comptes ont ensuite été présentés à l'assemblée pour information. Le premier concernait l'achat du bâtiment de l'école primaire de Corgémont, une acquisition soutenue par le Parrainage des communes de montagnes. La part de Sonceboz, devisée à 756'000 francs, atteint finalement 715'000 francs.

Pour le remplacement du bus scolaire, la facture atteint 18'190 francs, alors qu'elle était prévue à 19'500 francs.

Enfin, les travaux effectués à l'ancienne école primaire de Corgémont, avec notamment l'installation de casiers pour les élèves (84'000 francs) et d'une infrastructure multimédia (36'000 francs), auront finalement coûté à la commune un montant de 75'555 francs (75'600 francs budgétisés).

## Miroir, ô miroir...

Au chapitre des divers, et sur questions, on a appris qu'un avant-projet sera mis en consultation au printemps 2009, concernant les bandes cyclables prévues le long de la route cantonale. Par ailleurs, la pose éventuelle de filets au sud du terrain de football, pour protéger les passants des tirs, sera étudiée dans le cadre de l'assainissement du complexe communal. Enfin, le Conseil se renseignera quant au miroir posé au bas de la rue de l'Euchette, lequel ne permet pas de voir le trafic de la route cantonale, mais uniquement celui qui débouche du parc du Cerf; ce miroir sera éventuellement doublé. /dez

## Avec les vœux du maire

Ensuite de cette assemblée, Paul-André Jeanfavre, maire, a pris la parole pour un bref rapport sur l'année 2008. Il a souligné que l'exercice fut particulièrement chargé pour le Conseil municipal, avec notamment le plan de zones, l'introduction de la tournée verte et la réorganisation partielle de l'administration. Il s'est réjoui, par ailleurs, de constater que le travail investi par l'Exécutif, dans le dossier Sontex, a pleinement porté ses fruits; cette entreprise entrera incessamment dans ses nouveaux locaux.

Dernière année de la législature, l'exercice 2009 sera marqué par les élections de renouvellement du Conseil municipal, et de toutes les commissions locales, rappelait le maire avant d'adresser ses chaleureux remerciements au personnel communal pour son excellent travail, ainsi qu'à ses collègues du Conseil pour leur disponibilité et pour l'excellente ambiance qu'ils font régner au sein des autorités.

A tous ses concitoyens et concitoyennes, Paul-André Jeanfavre souhaite de très agréables Fêtes de fin d'année, ainsi qu'une bonne santé pour 2009. /dez